

DENTISTES SANS FRONTIERES

DENTISTS OVERSEAS HUMANITARIAN ORGANIZATION

LOVE



AMOUR

HEALTH

SANTE

PEACE

PAIX

33 rue Gambetta F - 93100 Montreuil

26 août 1789, Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

26 août 1989, La Nouvelle Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

"Dans l'Ancienne la Nouvelle se cache, la Nouvelle éclaire l'Ancienne."
"N'allez pas croire qu'Elle soit venue abolir, Elle n'est pas venue abolir mais accomplir."

La NOUVELLE DECLARATION UNIVERSELLE des DROITS de l'HOMME

- 26 août 1989 -

DENTISTES SANS FRONTIERES considérant toutes les déclarations passées, présentes ou futures sur les Droits de l'Homme et/ou des Peuples, condition nécessaire mais substantiellement insuffisante, décide que tous les articles et/ou titres de ces Déclarations sont regroupés sous le Titre Un.

DENTISTES SANS FRONTIERES proclame la condition suffisante pour prétendre à l'Universalité :

Titre Deux

ARTICLE UN et UNIQUE

A TRAVAIL EGAL REVENU INTERNATIONAL EGAL.

Le Président Fondateur
Dr SAMUEL Claude